

E D I T O R I A L
 ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

L' HUMAIN EST DENREE PERISSABLE... LA SOCIETE AUSSI

Les fluctuations de cette fin de siècle et notamment la flexibilité, le flux tendu, s'accompagnent de contrats précarisés : contrats à durée déterminée, intérimaires, contrats emploi solidarité, stagiaires divers, associations intermédiaires, mais aussi temps partiel imposé, travail saisonnier... Autant de salariés devant se soumettre aux horaires décalés, aux urgences du soir ou /et du petit matin, ou du week-end. Ce principe atteint désormais les contrats à durée indéterminée. Chacun doit accepter, si besoin, de se nomadiser d'un site à l'autre, accepter la polyvalence, vécue parfois comme humiliation, quand elle est simple interchangeabilité.

Dans cette situation mouvante, instable, vouloir effectuer un suivi longitudinal sérieux d'un salarié changeant en permanence d'entreprise, de poste, de risque, devient un pari irréalisable. D'autant qu'il change aussi de médecin du travail. Au mieux, si l'on n'y prend garde, les salariés précaires auront-ils un examen médical annuel, un "Bilan de santé", sans lien avec la recherche de relations santé/travail.

Sans un sursaut de vigilance, et sans un changement rapide de nos pratiques, nous aboutirons à la méconnaissance des risques et des expositions, des postes et des activités... Définir une aptitude, monter une enquête épidémiologique, conseiller en matière d'amélioration des conditions de travail est devenu, aujourd'hui une tâche complexe, voire un projet irréaliste... au mieux, un coup d'épée dans l'eau.

Paradoxalement, cette fin de siècle qui se veut scientifique, technique est aussi phallicisation de la pensée. L'ambiance de conquête, de rêve de maîtrise absolue, de toute puissance, nie la différence entre organisation prescrite et organisation informelle, entre la tâche prescrite et l'activité réelle encombrée de ses incertitudes, aléas, imperfections- (Bref ! ce qui résiste, c'est à dire ce qui définit le travail, est nié).

Dans cette guerre économique où la concurrence est sans merci, l'objectif semble bien encore et toujours la guerre. Les femmes sont au front, pour cette guerre-ci, malgré elles, et en première ligne en matière de précarité. Nulle part nous ne voyons poindre de projet de paix... que ça finisse ! que ça s'arrête ! Dans l'entreprise la main d'œuvre est soumise à l'intensification du travail et ses contraintes. On est dans le domaine de l'action, de l'urgence, de la course contre la montre, avec ce slogan " encore plus, encore plus vite" .

Ceux qui ne peuvent pas suivre sont laissés sur la touche. Ils se sont souvent surpassés en horaires (chauffeurs PL), en charge physique (manutentionnaires), en cadence et stress sur chaîne (le tableau 57 le montre), en activité cognitive complexe (cadres), etc... Ils ont laissé une part d'eux-mêmes au travail, gommé leur désirs, leur imaginaire, voire leur personnalité pour adhérer à l'objectif commun encouragé à l'extrême, voire pour adhérer à la culture d'entreprise en y laissant leur âme. Leur

vie privée est restée au vestiaire. Mais ça finit mal... face au choix insoutenable entre garder le travail ou la santé.

Le médecin du travail est impuissant à changer le cours des choses : Son rôle, défini par la loi de 46, "exclusivement préventif, visant à éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail", voudrait pourtant qu'il transforme les conditions de travail ; la réalité est toute autre. Et la logique de l'employeur, de plus en plus, voudrait nous conduire à signer des fiches d'inaptitude, à nous inscrire dans la logique de l'exclusion des plus faibles (ou des plus affaiblis) face aux contraintes croissantes. Les ressources humaines, denrées périssables, deviennent banalement interchangeables. Ce qui nous conduit à dire, de façon abrupte, parce que c'est insoutenable, qu'il faudrait signer des fiches "d'inaptitude des re-buts... à la corvéabilité".

Car il s'agit de produire, de plus en plus, en respectant les procédures imposées ; et si les objectifs sont clairement énoncés, les moyens ne sont pas toujours à disposition pour y arriver. Nos visites médicales systématiques s'enrichissent de plus en plus de consultations spontanées où s'énoncent les problèmes dus souvent à l'organisation du travail. On y recueille aussi la plainte, la souffrance, tantôt physique, tantôt psychique, la peur (du chômage, du licenciement) qui engendre le silence ; la colère, la honte. On y rencontre le largage d'un silence trop pesant, les dénis de réalité et leur rupture, débouchant sur la difficulté à faire face, l'épuisement, l'interrogation face à l'absurde. Le besoin de parole grandit, comme pour compenser le manque d'espace de discussion en entreprise. Il s'accompagne parfois du sceau de la confidentialité, empêchant d'aller plus loin. Nous sommes, en partage avec tous ces acteurs pris au piège, face à un obstacle infranchissable !

*Or, la psychodynamique du travail nous apprend le rôle essentiel du travail dans la dynamique du maintien de l'identité et de la construction de la santé au travers du processus de reconnaissance... quand l'Homme, dans la société, occupe sa place en travaillant, donne du sens à sa vie en étant utile, se construit dans le travail en se socialisant. Nous avons fait l'hypothèse, il y a peu de temps, d'un retentissement rapide du modèle économique actuel sur notre société qui risque d'y perdre ses repères quand l'humain y perdra son identité. Les analyses sociologiques récentes nous donnent malheureusement raison. Nous allons vers une société à deux vitesses : d'un côté les précaires, à disposition du marché de l'emploi, en attente ; de l'autre une population de marginaux sans espoir de réadaptation, de "re-socialisation" possible. Alcool, drogue, montée de fanatismes religieux sont déjà là. Mais dans la logique actuelle, le médecin du travail, mettant en avant l'éthique professionnelle et dénonçant ce processus de dégradation du champ social, n'est qu'un **TEMOIN GENANT**. On comprend alors qu'il faille supprimer le métier.*

Nous en sommes aux premières étapes :

- *A la fin des années 80, le Certificat d'Etudes Spéciales de médecine du travail permettait de former plusieurs centaines de Médecins du travail par an. Il a été remplacé par un système d'internat qualifiant qui restreint le nombre à une trentaine de praticiens par an, complété par le Concours Européen, qui*

permet la formation de moins d'une centaine de médecins du travail par an. Comme si cela ne suffisait pas, un récent arrêté vient de supprimer le "Concours Européen", ce qui tarit définitivement la source de formation des Médecins du travail.

- *le CNPF propose le passage du 1/3 temps au 1/4 temps; or nous savons qu'en interentreprises, nous en sommes à peine au 1/4 temps, du fait des effectifs trop importants à surveiller. Et comme par hasard, le CNPF propose parallèlement au 1/4 temps, l'augmentation des effectifs... autant dire que le CNPF isole le médecin du travail dans son cabinet médical ; le regard sur les conditions de travail n'en sera que plus difficile...*

Que faut-il attendre des pouvoirs publics ? Le congrès international de santé au travail de NICE en 1993, ne fut-il pas honoré de la présence du Ministre de la Santé, et non de celle du Ministre du Travail ! N'y a-t-il pas proposé, en séance inaugurale, de charger le médecin du travail du dépistage du cancer du sein ? D'autres instances suggèrent que tabagisme et toxicomanie soient l'objet de campagnes de prévention en milieu de travail... Tout ceci ne pourrait se faire, dans le contexte actuel, qu'au détriment des tâches de prévention spécifiques des risques du travail.

Les Pouvoirs PUBLICS s'aveugleront-ils longtemps ? Nieront-ils que le problème SANTE / TRAVAIL est aussi un problème de SANTE PUBLIQUE.

La fin de siècle s'apparente à une spirale happant inexorablement vers le bas tout le champ social. Mais l'économie ultralibérale et internationalisée, conjuguée à la toute puissance de la rationalité technique et scientifique peuvent-ils encore s'appeler "progrès", quand ils s'inscrivent dans une logique de profit laissant le progrès social sur la touche, quand l'Humain est traité comme une ressource, une denrée, quand le terme de travail est euphémisé, quand avoir un emploi est devenu faveur ?

Le système qui se met en place depuis une dizaine d'années est mûrement réfléchi, calculé. L'éclatement de l'entreprise en multiples sous-traitants ultra spécialisés, taylorisés, le fonctionnement en réseaux complexes, conduisent à un rapport de force inégal entre donneurs d'ordres et sous-traitants (sous-traitants : des risques professionnels aussi...). Donneurs d'ordre, appelés souvent "clients", mais qui imposent leurs prix, leurs procédures, qui s'octroient des droits de regard jusque dans la gestion des sous-traitants, sur la moyenne d'âge de leur personnel, leurs courbes d'absentéisme.

De même, la flexibilité, associée au flux tendu est l'outil programmé, normalisé, banalisé du système.

La Précarité, l'exclusion en sont autant de clés ; s'est-on posé la question du coût en termes de santé publique ?

Peut-on imaginer un sursaut des pouvoirs publics, qui par un recentrage de l'économique, empêcheraient le largage du social ? Sinon, on ne voit pas bien pourquoi et comment serait maintenu le métier de Médecin du Travail.

S.M.T